



L'information de la Section Syndicale SUD APSA Santé-Sociaux Solidaires

Contact : sudapsa86@gmail.com

15/06/2021
tract n°135

PRÉAVIS DE GRÈVE à l'APSA
jeudi 17 juin 2021
qui débutera à 0h00 et prendra fin à minuit

Dans notre précédent tract du 11 juin, nous vous faisons état des difficultés rencontrées sur le Pôle adultes de l'APSA. La direction de transition du Pole adultes a décidé d'engager de profondes réorganisations qui s'imposent aux salariés et impactent leurs conditions de travail et leur équilibre «vie professionnelle vie privée».

Cette réorganisation impactera également l'accompagnement des usagers confiés à l'APSA en bafouant le respect de la loi 2002.02, le respect des projets personnalisés, des contrats de séjour, le projet d'établissement et associatif. Les professionnels ne pourront plus répondre aux demandes des usagers et de leurs tuteurs.

C'est le résultat d'un profond changement qui met au rebut une culture associative qui fut pourtant porteuse de reconnaissance de la spécificité des publics accueillis et de leur prise en charge. Faire l'impasse sur ce constat, ou le nier, n'aurait que seul intérêt pour la Direction de vouloir maintenir un cap qui instaure des conditions de travail qui nuisent à la santé des salariés et au bien être des usagers.

Les salariés du pôle adultes sont aujourd'hui en souffrance : perte du sens de leur métier, non reconnaissance de leurs compétences = risques d'effets négatifs sur la santé.

Les risques psychosociaux, malgré des alertes récurrentes des IRP et du syndicat SUD auprès de la Direction Générale, de la Présidence et de la direction de transition par intérim ne sont pas pris en compte.

Cette situation ne peut plus durer.

Stoppons cette spirale infernale qui entraîne l'ensemble du secteur adultes à sa perte !

Nous exigeons que l'APSA :

Stoppe les décisions qui impactent les équipes et attendre l'arrivée de la nouvelle direction du pôle adultes pour un travail en concertation.

Responsabilise tous les acteurs (Présidence, conseil d'administration) en créant une commission risques psychosociaux externe sur l'ensemble de l'APSA afin de suivre l'évolution de la gravité des risques et vérifier si les actions menées sont pertinentes.

Prenne en compte le bien être de salariés et des usagers avant toute mise en place de projet de réorganisation

Remette de la souplesse dans les organisations

Lutte contre la violence au travail

Ait un discours identique et transparent avec les salariés mais aussi les élus

**On arrête tout. C'est le moment de se faire entendre.
Unissons nous pour obtenir respect, reconnaissance et
un service de qualité !**

**Tous en grève
le jeudi 17 juin 2021**

A 8h devant nos établissements respectifs

**Puis à 10h pour tous
devant le siège de l'APSA,
116 avenue de la Libération**